

N°	MOIS	ANNEE
08	NOVEMBRE	2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI**

L'an deux mille vingt-trois, le 30 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil le Roi.

Étaient présents : M. JONIEC, M. CAPELLE, M. BERTHON, Mme CLÉMENCE, Mme JONIEC, Mme MURET, Mme COURREGE, M. BLONDEAU, M. DE LAROCHE, M. JAMOT, Mme SCHMIT,

Etaient absentes : Mme GIMENO, Mme GADRAS, Mme PATIN

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	12	Date de la convocation	23 novembre 2023
Nombre de membres votants	12	Date de l'affichage	23 novembre 2023

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLEGE MAURICE RAVEL POUR L'ANNEE 2023-2024

Madame le Maire expose le courrier reçu du collège Maurice Ravel au sujet d'une demande de subvention pour l'organisation d'un séjour de collégiens des classes de 6^{ième}, soit 6 jours de voyage scolaire au ski pour un montant total par élève de 493 €.

12 élèves auteuillois de 6ème sont concernés.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €, soit 25 € par enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **12 voix POUR**,

De voter sur le principe du versement d'une subvention exceptionnelle de 300 € qui sera inscrite sur le budget 2023 au chapitre 65, article 6574.

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-Préfète de Rambouillet, à Mr le Comptable du SGC de Rambouillet et à Monsieur le Principal du collège Maurice Ravel.

Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire
Marie-Christine CHAVILLON